

Image not found or type unknown



Le voisin ouvre un vélux avec vue chez moi

Par **jope004**, le **22/03/2011** à **17:14**

Bonjour,

Mon voisin a démoli une ancienne cave sans fenêtres et construit à la place une habitation.

Cette habitation est contigue à ma cour.

Dans le toit de cette nouvelle construction, il vient de poser des vélux, dont au moins un est situé à environ 1m de la limite de propriété et donne une vue droite et plongeante sur ma cour et une vue oblique sur les fenêtres de ma maison.

En a-t-il le droit ?